

La passe : arracher à l'oubli¹

Nous avons repris à notre compte, à l'E.P.S.F. et à l'A.P.E.P., la procédure de la passe inventée par Jacques Lacan il y a plus de trente ans. « Cette épreuve dite de la passe » permet, entre autres, de ne pas oublier ce qui s'est déposé de la cure analytique, parce que la psychanalyse s'oublie, de tirer de l'ombre de quel acte s'est fait l'analyste mais également d'inscrire les traces d'un savoir qui a été ré-inventé à partir de tous les restes qui auront été arrachés à l'oubli.

Arracher à l'oubli et nommer le petit bout, l'éclat de réel avec lequel, pour quelqu'un, s'est construit le désir de l'analyste et qui le fait « s'autoriser de lui-même », ne va pas de soi. Un forçage est nécessaire, forçage que j'ai tenté d'interroger en m'appuyant sur mon expérience de travail dans plusieurs cartels de passe, puisque nous avons également pris à notre compte la structure de travail qu'est le cartel dont Lacan n'attendait « rien des personnes et quelque chose du fonctionnement ».

Il y a d'abord la passe dans la cure, puis la procédure de la passe et enfin la nomination A.E. ou non, qui est le troisième terme du devenir analyste.

Trois dispositifs, donc, dans trois moments différents où se produisent, sont attendus, des discours différents. Ces dispositifs qui se succèdent rendent possible de dire, autrement, ce qui n'était pas dit dans un autre dispositif et permettent ainsi de gagner sur le non-dit : « [...] le non-su s'ordonne comme le cadre du savoir². »

La passe dans la cure est ce point où « d'être venu à bout de sa psychanalyse, la place que le psychanalyste a tenue dans son parcours, quelqu'un fait ce pas de la prendre [...] pour y opérer comme qui l'occupe, alors que de cette opération, il ne sait rien, sinon à quoi dans son expérience elle a réduit l'occupant³ ».

Elle est très souvent décrite comme quelque chose à l'égal de l'éclair, dévoilant une certaine partie d'ombre de l'analyse, dévoilement instantané d'un savoir rendu possible par la traversée du fantasme.

Il ne s'agit ni d'un affect, ni d'un phénomène élémentaire, elle a plutôt la structure d'un problème en voie de solution, comme les trois prisonniers du

¹ Intervention faite le 4 mai 2002, dans le cadre de l'enseignement public du Collège de la passe.

² J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967... », *Scilicet* n° 1, Paris, Seuil, 1968, p. 21.

³ J. Lacan, « Discours à l'E.F.P. », *Scilicet* n° 2/3, Paris, Seuil, 1970, p. 25.

« Temps logique » doivent se mettre en mouvement et sortir afin de pouvoir énoncer leur solution.

Moment donné qui ne se réalise que grâce à l'élaboration patiente du savoir inconscient dans la cure, pas isolé et nommé par Lacan, où chez un analysant se décide le désir de l'analyste.

La procédure de la passe est aussi le nom du dispositif offert à l'analysant qui le voudrait, car « pas-tout être à parler ne saurait s'autoriser à faire un analyste. À preuve que l'analyse y est nécessaire, encore n'est-elle pas suffisante⁴ ». Pour qui s'y risque, un dispositif est proposé, hors la cure, hors le transfert (mais pas dans la solitude), pour s'employer à dissiper « l'ombre épaisse » qui recouvre le réel en jeu dans ce passage de l'analysant à l'analyste et qu'il puisse rendre compte, au prix de lui remettre le soin de l'éclairer par la suite, de ce qui l'a fait s'autoriser, s'engager dans le discours analytique, qu'il puisse dire par quelle voie le passage à l'analyste ça se décide et ça décide, ça sépare et ça fait choir.

Lacan, en nommant passe à la fois le passage à l'analyste et le témoignage sur ce franchissement, a inventé un nouage inédit entre l'acte analytique et ce qui peut répondre de l'exercice du psychanalyste.

Le passeur reçoit en premier le message inédit, énigmatique, du passant qui s'engage dans la procédure. Il doit accueillir, peut-être à son insu, le non-savoir qui cadre le savoir du passant, et qu'est bien advenu le désir de l'analyste : « [...] ce lieu dont on est hors sans y penser⁵. »

Dans la « Note italienne », Lacan écrit : « Il n'y a d'analyste qu'à ce que ce désir lui vienne [...] »⁶.

L'originalité du désir de l'analyste, c'est qu'on puisse dire comment il s'est engendré et quelle est sa solution dans l'acte.

Lacan n'a pas inscrit le désir de l'analyste sur le graphe du désir, mais bien son énonciation, pour autant que l'analyste mette son énonciation au service de la question de l'Autre — *che vuoi ?*—, question qui conduit le sujet « au chemin de son désir ».

Pour saisir le passage du psychanalysant au psychanalyste, Lacan pose une équation dont la constante est l'*agalma* et où le désir de l'analyste vient en position de l'*x*.

⁴ *Id.*, « Note italienne », *Autres Écrits*, Paris, Seuil, 2000, p. 308.

⁵ *Id.*, « Discours à l'E.F.P. », *op. cit.*, p. 14.

⁶ *Id.*, « Note italienne », *op. cit.*, p. 308.

L'analysant est identique à l'*agalma*. À la fin de partie, l'*x* du désir de l'analyste trouve sa solution et celle-ci livre à l'analysant son être. La valeur de cet être est $(-\phi)$ et (a) , fonction du phallus et objet *a*.

L'analysant ne saura la valeur de son être que s'il déchoit de son fantasme : « Dans ce virage où le sujet voit chavirer l'assurance qu'il prenait de ce fantasme où se constitue pour chacun sa fenêtre sur le réel, ce qui s'aperçoit, c'est que la prise du désir n'est rien que celle d'un désêtre⁷. »

Cette réduction permet de saisir pourquoi l'analyste est toujours invité à faire valoir qu'il se situe là où « l'être du désir rejoint l'être du savoir ».

La destitution du sujet transforme ce qui n'était que manque-à-être en « être plutôt, singulièrement et fort⁸ ». L'analysant perd donc son objet mais il devient « le savoir supposé » dont l'analyste a tenu la place.

Le désir de l'analyste peut, à partir de cette opération complexe, s'engendrer dans « un tour de plus⁹ » offert à l'analysant.

Ce tour de plus n'a pas été sans m'évoquer une phrase de Georges Perec dans « Les lieux d'une ruse » : « Il fallait que je revienne sur mes pas, que je refasse ce chemin parcouru dont j'avais brisé tous les fils. De ce lieu souterrain, je n'ai rien à dire, je sais qu'il eut lieu, et que, désormais, la trace en est inscrite en moi et dans les textes que j'écris¹⁰. »

Ce tour de plus, proposé par la procédure, permet une lecture de ce qui de l'inconscient s'est écrit tout au long de la cure. Il autorise un dire sur ce qui s'est écrit mais qui ne s'y est pas dit. Il rend possible un dire sur l'acte.

Le postulant à la passe entre dans le dispositif au titre d'un savoir défaillant. La procédure, à l'oubli de l'acte, invente un traitement qui nécessite un forçage.

Elle cherche à forcer aux trois niveaux du dispositif l'accès d'un savoir passé au réel à la fin de la cure d'un analysant qui passe à l'analyste. On peut traverser son fantasme sans que le désir vous vienne. Pour qu'il y ait une chance qu'il y ait de l'analyste, cette traversée ne doit pas ramener à la réalité (celle du fantasme) mais à un abord de l'inconscient qui amène au pur réel¹¹.

Les différents entendus de passe, durant les deux années écoulées, m'ont aidée à repérer trois étapes où un forçage nécessaire se pratique dans la procédure :

⁷ J. Lacan, « Proposition... », *op. cit.*, p. 25.

⁸ *Id.*, « Discours à l'E.F.P. », *op. cit.*, p. 21.

⁹ *Id.*, *Analytica*, n° 8.

¹⁰ G. Perec, « Les lieux d'une ruse », *Penser/classer*, Paris, Hachette, p. 71.

¹¹ J. Lacan, *Les non-dupes errent*, séminaire inédit, séance du 11 juin 1974.

– Forçage au niveau du passant, celui qui commet l’acte de nommer sa rencontre avec la psychanalyse et qui transmet aux passeurs ce « désir inédit », ce bout de réel particulier qui produit un impossible à savoir qui n’est pas sans le savoir né d’un rapport à l’horreur. Moment unique, où pour un sujet se trace comment le savoir qu’il a construit peu à peu se trouve mis en place de vérité et que cela peut être transmis. Il importe qu’il y ait une reconnaissance de ce travail et qu’une issue soit proposée.

– Forçage au niveau des passeurs qui n’ont pas demandé à témoigner. Ils se font messagers d’une demande qui n’est pas la leur. Très souvent pas avertis, ils ont été désignés par leur analyste comme étant encore dans le moment originel de la passe.

Il leur est confié l’office, pour la demande de devenir A.E., d’entendre le candidat sur ce qui fonde sa demande et d’en porter témoignage.

Les passeurs ont, dans le dispositif, une fonction d’accueil du témoignage « du vif même de leur propre passé », c’est dire qu’ils sont engagés avec leur être actuel mais également avec le savoir engrangé dans leur propre analyse, « savoir crû dans son propre », dont ils ne savent pas s’il leur permettra d’entendre, de repérer, de transmettre d’autres savoirs.

Les passeurs portent ensuite, auprès du cartel, le témoignage des passants. C’est la particularité de ce dispositif en chicane que le message soit transmis hors de la présence corporelle du passant (hors de son regard, de ses gestes, de sa voix...)

Les deux passeurs, l’un après l’autre, prêtent voix au passant. Ils donnent son à la voix du passant dont la présence se dérobe. Présence pourtant insistante, envahissante, voix qui fait du bruit et qui fait du savoir.

La voix, ce n’est pas seulement sa consistance sonore mais ce qui s’entend dans ce qui se dit. Elle hante le témoignage des passeurs. Avec sa voix, le passeur n’inscrit-il pas les détours que la voix du passant a tracés ? N’y a-t-il pas un bouleversement qui s’effectue de la voix retirée du passant à la voix du passeur qui fait savoir ? Mais de quelle voix s’agit-il ?

Et la voix du parler, dérobée au passant après son témoignage, ne lui est-elle pas restituée, bien plus tard, bien après la nomination du cartel, lorsqu’il s’agira pour lui de prendre le soin d’éclairer le passage de l’analysant à l’analyste dont il a rendu compte ?

– Forçage au niveau du cartel de la passe qui recueille, lorsque le passant a mis fin à son travail de passe, un texte formé des deux témoignages des passeurs et non le texte singulier du passant.

Le cartel ne reçoit pas un texte qui aurait été répété, qu’il s’agirait d’interpréter ou de comprendre mais plutôt un texte qui s’est tissé de l’entre-

deux des témoignages, où les dits du passant se modulent au dire du passeur, où la voix de l'un se noue à celle de l'autre. Le cartel accède à un texte qui lui est destiné, issu d'une rencontre passant-passeurs et où il est à la tâche, à la fois de repérer de quel réel est faite la présence du désir de l'analyste mais aussi de répondre par une nomination A.E. ou non, acte de nomination, conclusion nécessaire au travail du cartel qui vient redoubler celui du passant (mais est-ce le même réel qui est nommé ?).

Le temps de travail du cartel est celui du possible. Temps d'élaboration, temps de création. Pour que les dits du passant noués au dire des passeurs fassent leur chemin, ça prend du temps, ça interroge beaucoup, ça ne laisse pas de répit, ça traverse, ça entame, ça épuise.

Le travail du cartel est celui d'un déchiffrement dont il est à la fois l'effet et l'auteur.

Le cartel peut être amené à lire ce qui n'aura pas été dit dans ce texte complexe, saisi pas à pas, ligne à ligne, abordé comme énigme.

Plus que dans les énoncés identiques, fixes, qui auront été entendus dans les témoignages des deux passeurs, c'est, au contraire, à suivre les petits riens négligés, les lacunes, les blancs, les trous, les contradictions, les noms écorchés, les dates oubliées, les textes de rêves modifiés, les silences, les fissures du texte que pourront être rendues lisibles, que pourront s'apercevoir, les bribes ténues d'un savoir réinventé à partir des restes arrachés à l'oubli dans la cure.

Le cartel peut épingler les signifiants du passant, ceux du transfert, de la jouissance, ses impasses... Il peut être saisi par un signifiant qui ne lâche pas, qui ne peut pas lâcher. Il peut se croire embarrassé par un savoir présumé, savoir préalable à la question de la passe, savoir d'emprunt pris à l'Autre des textes, par exemple des élaborations doctrinales de Lacan sur la fin de la cure, traversée du fantasme, désêtre, destitution subjective... Dans la « Note italienne », si une « vérification » est évoquée, elle ne vise pas « un savoir déjà là » mais « un désir inédit ».

Les présupposés cliniques et théoriques, « somme des préjugés, écrit Lacan, que comporte tout savoir [...] car savoir est toujours par quelque côté croire savoir », sont subvertis, balayés par la prise directe sur le réel des entendus de passe.

Le savoir du cartel n'est pas posé au départ de son travail.

C'est avec sa misère que chaque un du cartel se laisse, ou pas, traverser et questionner.

On n'écoute pas avec ses affects ou son ressenti. On est pris dans ce qui se dit et ce qui se tisse avec la chose analytique en soi.

Ce que le cartel aura lu, déchiffré, dénoué, hors la présence du passant, sans sa voix ni son regard, sera saisi dans la surprise, dans l'inattendu particulier

à ce qui n'est plus attendu, dévoilé, rendu lisible dans la hâte d'un temps de conclure.

Le cartel, ce lieu vidé de l'analyse, vidé du transfert, n'est-il pas ce lieu vide d'où peut s'apercevoir le dérisoire dernier à quoi l'être est tenu ?

La nomination A.E. ou non est la réponse du cartel, réponse qui traverse tout ce dispositif. Elle inscrit ou pas dans le groupe qu'il y a eu transmission. La nomination, le troisième terme du devenir analyste (après la passe dans la cure, la passe dans la procédure), indique que l'acte est advenu, qu'il y a eu formation d'analyste. La nomination A.E. partage l'oublié du pas oublié, le nommé du pas nommé. Elle est marque qui inscrit le passant d'une certaine façon dans le groupe des analystes.

Ne pas répondre oui à la nomination ne dit pas qu'il n'y a pas désir de l'analyste, seulement rien ne permet de dire qu'il y en a, ni qu'il n'y en a pas. Ce n'est pas dire qu'il n'a pas pu y avoir d'élaborations susceptibles de lever certaines impasses, ça ne veut pas dire qu'il n'y a ni invention, ni trouvaille. (Toutes les inventions, toutes les trouvailles sont-elles à transmettre ?)

Ça ne dit rien. Ça laisse le passant retourner se ranger sous son nom avec ce qu'il aura supporté d'énonciation.

Ce pas oui à la nomination, quelle est sa dimension ? Elle fait partie de la richesse de l'expérience et de son enseignement.

La nomination, point de clôture posé ou départ du dispositif d'École (passant, passeurs, cartel), inscrit dans la psychanalyse le réel d'un désir et atteste que le désir de l'analyste ex-siste, que l'expérience analytique peut durer.

Dans le forçage d'un oubli de savoir constitutif de l'acte, la nomination vient inscrire que quelque chose s'est dit. Le passant pourra-t-il, plus tard, prendre le soin d'éclairer le passage de l'analysant à l'analyste dont il a rendu compte ?